Égalité Fraternité



Certificat de Spécialisation Technicien en Énergies Renouvelables - Option Énergie Thermique

En apprentissage – 1 an - ALBERTVILLE



IYCÉF PROFESSIONNEL ALBERTVILLE

OBJECTIFS

Obtention du Certificat de Spécialisation Technicien en Énergies Renouvelables - Option Énergie Thermique

- Maîtriser les différentes technologies inhérentes aux énergies renouvelables
- Mettre en œuvre des équipements fonctionnant aux énergies renouvelables : solaire thermique, biomasse, pompe à chaleur
- Améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment

CONTENUS

- Confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique) Approche scientifique : efficacité énergétique, phénomènes physiques, détermination d'une installation, performance énergétique des bâtiments, énergie solaire, récupération et transfert
- · Approche technologique : installation solaire thermique, pompe à chaleur, système de ventilation, bois, énergies
- Techniques et procédés de mise en œuvre.
- Santé et sécurité au travail.
- · Gestion des travaux
- Connaissance du monde professionnel, contexte administratif et juridique, communication technique Découpage modulaire :
- MO: Construction durable et comportements du
- M1 : Faisabilité d'une installation du domaine des énergies renouvelables
- M2 : Préparation d'une installation et planification des étapes de réalisation
- M3 : Installation des systèmes selon les règles de
- M4 : Mise en service de l'installation
- M5: Maintenance des dispositifs et constituants de l'installation
- M6: Communication des informations techniques et fonctionnelles

Matières générales

PRÉ-REQUIS

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage

Avoir validé un BAC pro ICCER ou un BP Monteur en installations de Génie Climatique

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprenti en continuité de parcours

Accessible aux personnes en situation de handican

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Rythme hebdomadaire : 35 h
- Nombre de participants : 8
- Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux
- · Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- · Groupe dédié

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Education Nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dossier Professionnel
- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 4 (BAC + 1)
- **RNCP**: 35845
- Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage [cf. référentiels dédiés]

- Aucun frais à la charge de l'apprenti
- Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles

Nous consulter pour un parcours personnalisé sur

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : 1607 h / an

En centre : 400 h En entreprise: 1207 h

Cette durée est ajustable en fonction des dispenses



DÉLAI D'ACCES

1 session par an en septembre

DATES PRÉVISIONNELLES

Du 01/09/2025 au 30/06/2026

CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

Lycée le Grand Arc - ALBERTVILLE

Sébastien LESTRADE - DDFPT 04 79 37 17 02

sebastien.lestrade@ac-grenoble.fr ddf@legrandarc.fr



Le lycée est accessible aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

BTS FED : Fluides , énergies, domotiques BTS MS EF : Maintenance des systèmes option énergétiques et fluidiques

MÉTIERS / DEBOUCHÉS

Chauffagiste, Electricien, Technicien en énergies renouvelables, Installateur-Monteur en énergies renouvelables

→Plus d'informations

CS TER - Onisep

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2024

Pas d'antériorité pour cette formation

ANNECY - ANNEMASSE - THONON LES BAINS - BONNEVILLE - CLUSES — SALLANCHES - CHAMBERY - SAINT JEAN DE MAURIENNE

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet www.greta-savoiehautesavoie.fr







MAJ 04/03/25